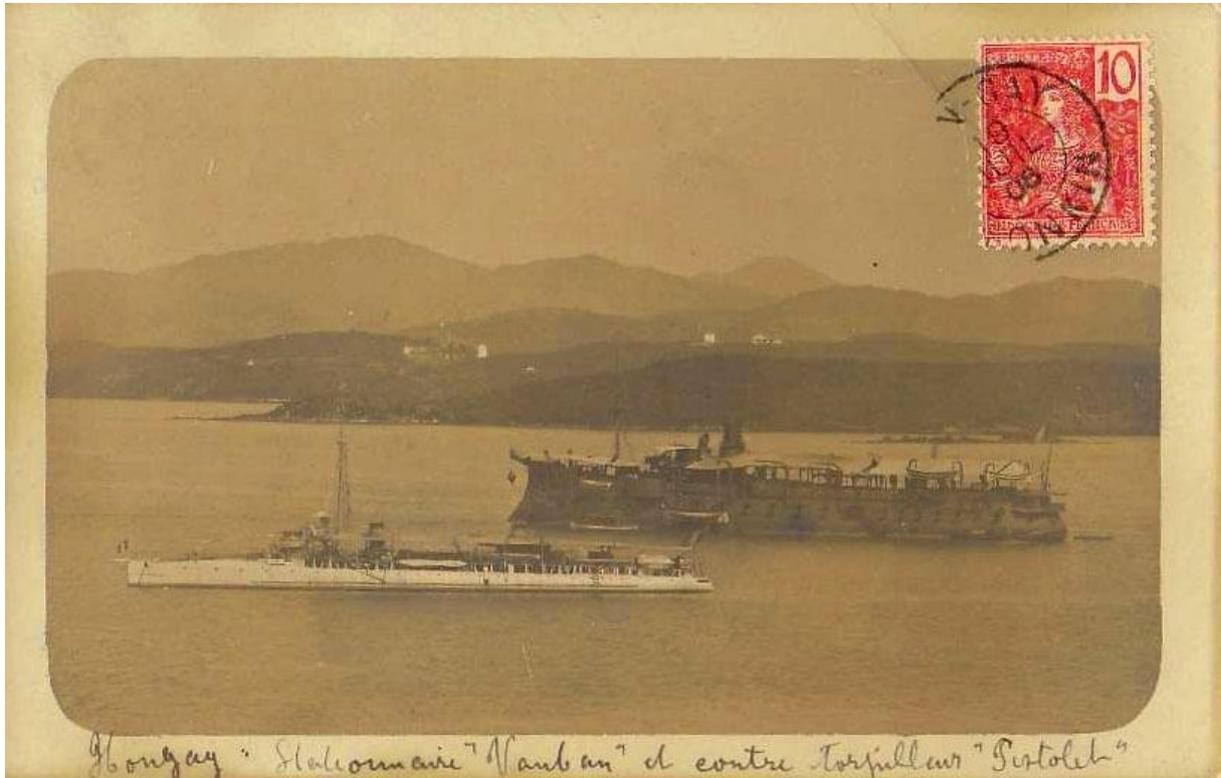
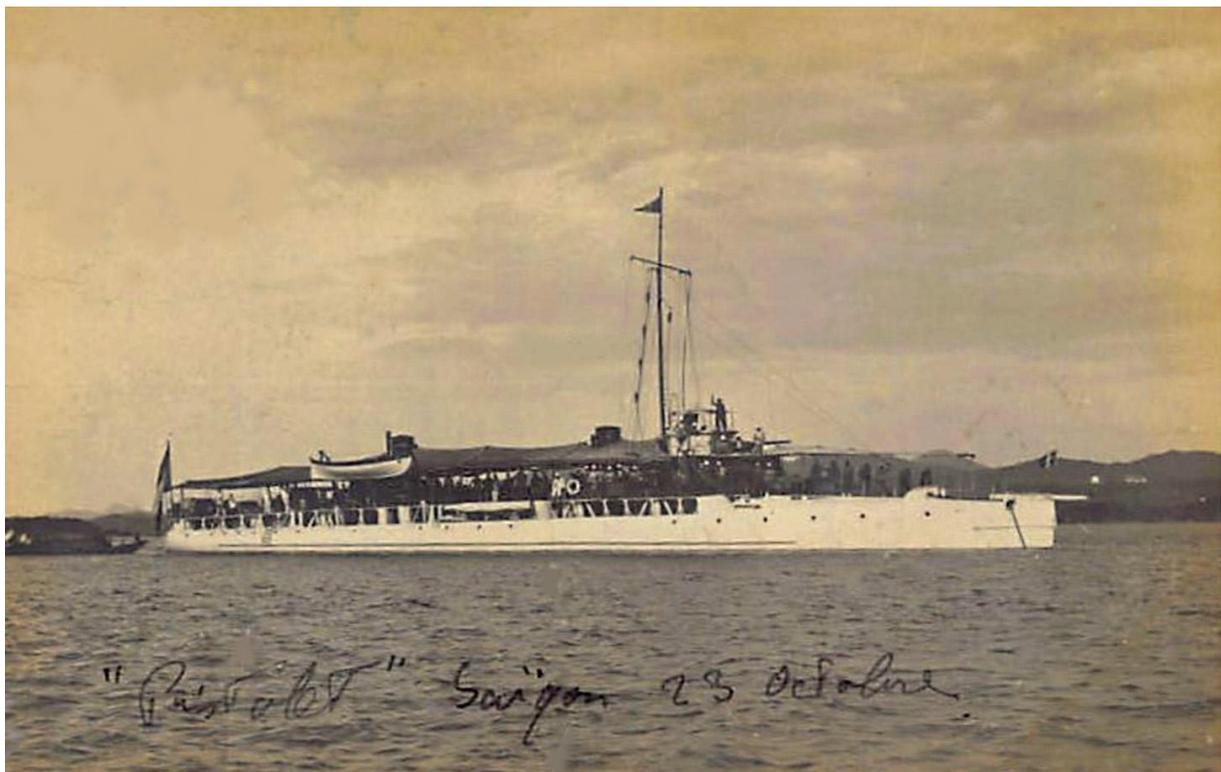


PISTOLET — Torpilleur d'escadre de 300 t,
type **Arquebuse** (1903~1920).



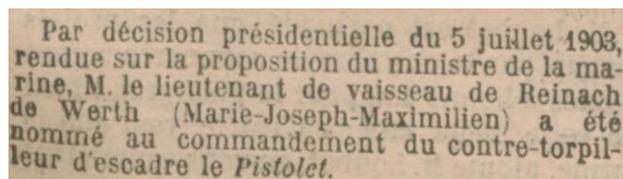
Hongay "Stationnaire" d'Annam d'contre Torpilleur "Pistolet"



"Pistolet" Saigon 23 Octobre

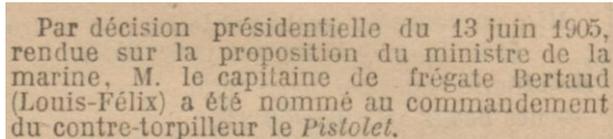
Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Pistolet*

— **De REINACH de WERTH Marie Joseph Maximilien**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 juillet 1903 (*J.O. 7 juill. 1903, p. 4.141*). Commandement pris le 24 juillet 1903 (*Annuaire de la Marine 1904, p. 796*) à Lorient, où le bâtiment se trouvait alors en essais. Puis *Escadre de l'Extrême-Orient* (*Annuaire de la Marine 1905, p. 807*).



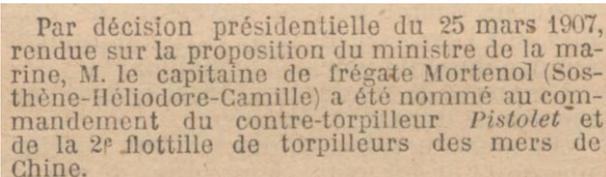
Par décision présidentielle du 5 juillet 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau de Reinach de Werth (Marie-Joseph-Maximilien) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Pistolet*.

— **BERTAUD Louis Félix**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à la 2^e Flottille de torpilleurs des mers de Chine, par une décision présidentielle du 13 juin 1905 (*J.O. 15 juin 1905, p. 3.674 ~ Annuaire de la Marine 1906, p. 816*). Commandement pris par anticipation le 11 mai 1905 (*Annuaire de la Marine 1907, p. 820*).



Par décision présidentielle du 13 juin 1905, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Bertaud (Louis-Félix) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Pistolet*.

— **MORTENOL Sosthène Héliodore Camille**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 2^e Flottille de torpilleurs des mers de Chine par une décision présidentielle du 25 mars 1907 (*J.O. 27 mars 1907, p. 2.445*). Commandement pris le 31 mai 1907 (*Annuaire de la Marine 1908, p. 763*).



Par décision présidentielle du 25 mars 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Mortenol (Sosthène-Héliodore-Camille) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Pistolet* et de la 2^e flottille de torpilleurs des mers de Chine.

— **MARTIN d'ESCRIENNE Joseph Théodore Raoul**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du ... Commandement pris le 10 août 1910 (*Annuaire de la Marine 1911, p. 781*). *Torpilleurs de Saïgon*.

— **De MARQUESSAC Jean Marie Pierre Arthur**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui des torpilleurs, des sous-marins et de la *Défense fixe de Saïgon*, par une décision présidentielle du 30 novembre 1911 (*J.O. 2 déc. 1911, p. 9.536*). Commandement pris le 6 février 1912 (*Annuaire de la Marine 1913, p. 814*).

Par décision présidentielle du 30 novembre 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M le capitaine de frégate de Marquessac (J.-M.-P.-A.) a été nommé au commandement du *Pistolet*, des torpilleurs, des sous-marins et de la défense fixe de Saïgon.

— **CASTAGNÉ Victor François Eugène**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la *Défense fixe de Saïgon*, par un décret du 15 décembre 1913 (*J.O. 15 déc. 1913, p. 10.847*).

Par décret en date du 15 décembre 1913, M. le capitaine de frégate Castagné (V.-E.-F.) a été nommé au commandement du *Pistolet*, des torpilleurs et de la défense fixe de Saïgon.

— **MILLOT Jean Auguste**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par un décret du 24 avril 1916 (*J.O. 27 avr. 1916, p. 3.580*).

Par décret en date du 24 avril 1916, M. le lieutenant de vaisseau Millot (Jean-Auguste), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Pistolet*.

— **DUROCH Henri Joseph Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Exerçait ce commandement début Mai 1918.

Daniel LAHEYNE
4 juin 2024